

Formation au permis B96

OBJECTIFS

Devenir un conducteur responsable et conscient des risques routiers.

Conduire un véhicule de la catégorie B avec une remorque de plus de 750 kg de PTAC

La somme des PTAC de l'ensemble constitué (véhicule tracteur remorque) est supérieur à 3500 kg et inférieur ou égale à 4250 kg.

- Connaître les principales règles de circulation
- Savoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de Base avec l'ensemble constitué.

PUBLIC VISE

Toute personne titulaire du permis B

Être âgé de 18 ans minimum

Être titulaire du permis B en cours de validité

FORMATEURS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R).

L'enseignant doit être titulaire du permis BE.

Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Véhicule tracteur + remorque

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite

VEHICULE

Véhicule-école et remorque dont le PTAC est supérieur à 3500 Kg et inférieur ou égal à 4250 kg.

EFFECTIFS

Formation à la journée par groupe de 3.

HORAIRES

A voir avec l'auto-école.

DUREE

7h00 dont 3h00 en circulation

DIPLÔME VISE

Permis B96

PROGRAMME DETAILLE

Conduite hors circulation (4 heures)

- Maîtrise du véhicule et de la remorque
- Gestes techniques

Théorique et pratique au volant

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire spécifiques à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de l'ensemble remorque/véhicule.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge
- Les plaques d'immatriculation, d'identification et de tare
- Le freinage des remorques
- Les équipements obligatoires de la remorque
 - Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant
 - Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
 - Le triangle de pré signalisation

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes)
- Le chargement (répartition et arrimage)
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque

Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer avant le départ de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité)

Réalisation d'exercice de maniabilité

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

Conduite en circulation, concernant

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- Les angles morts
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- L'information et la communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement